



## PRÉFÈTE DES LANDES

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Service Nature et Forêt

Bureau Foncier Forestier / Protection de la Forêt

2020-197

Affaire suivie par : Laurent DUROU

Tél : 05 58 51 31 91

Mèl : ddtm-snf@landes.gouv.fr

Mont de Marsan, le 8 juillet 2020

Le directeur départemental

à

SNC LABENNE-LAGUERE

Monsieur Frédéric DUPONT

21 quai Lawton

33071 BORDEAUX – CEDEX

**Lettre avec AR 2C 138 313 6008 3**

**Objet :** Demande d'autorisation de défricher – PV de reconnaissance

**Dossier :** N° C2020-026

**Réf. :** LD

**PJ :** Carte du point de RDV

Monsieur,

Vous avez déposé à la DDTM40 un dossier de demande d'autorisation de défrichement pour un projet d'extension de lotissement pour une superficie de **4ha 37a 18ca** sise sur la commune de **LABENNE**. Le dossier a été enregistré complet le 9 avril 2020 sous le numéro **C2020-026**.

Ce **défrichement** est soumis à la mise en œuvre d'une **participation du public par voie électronique** conformément aux dispositions de l'article L123-19 du code de l'environnement.

En outre, compte tenu des éléments du dossier, je considère que votre projet **nécessite une reconnaissance de la situation et de l'état des terrains à défricher conformément** à l'article R.341-4 du code forestier.

La reconnaissance aura lieu le **mardi 28 juillet 2020 et commencera à 10h00**, le rendez-vous est fixé sur le site à LABENNE (Cf carte jointe).

Je vous invite à assister à l'opération ou à vous y faire représenter par une personne dûment mandatée.

En raison de la crise sanitaire actuelle, je vous recommande de venir seul, muni d'un masque et de respecter les gestes barrière lors de la visite.

Si toutefois, vous ne pouvez pas ou ne souhaitez pas vous déplacer :

- soit l'agent instructeur peut procéder seul à la visite, votre empêchement sera porté au procès-verbal de reconnaissance qui est, dans tous les cas, notifié au demandeur après la visite,
- soit vous souhaitez que la visite soit reportée afin de pouvoir y assister : dans ce cas, une nouvelle date vous sera proposée au-delà du délai d'un mois après la fin de l'état d'urgence sanitaire.

Je vous invite à m'indiquer, par tout moyen à votre convenance, si vous serez ou non présent et quel est votre choix en cas d'absence (visite de l'agent seul ou report de la visite).

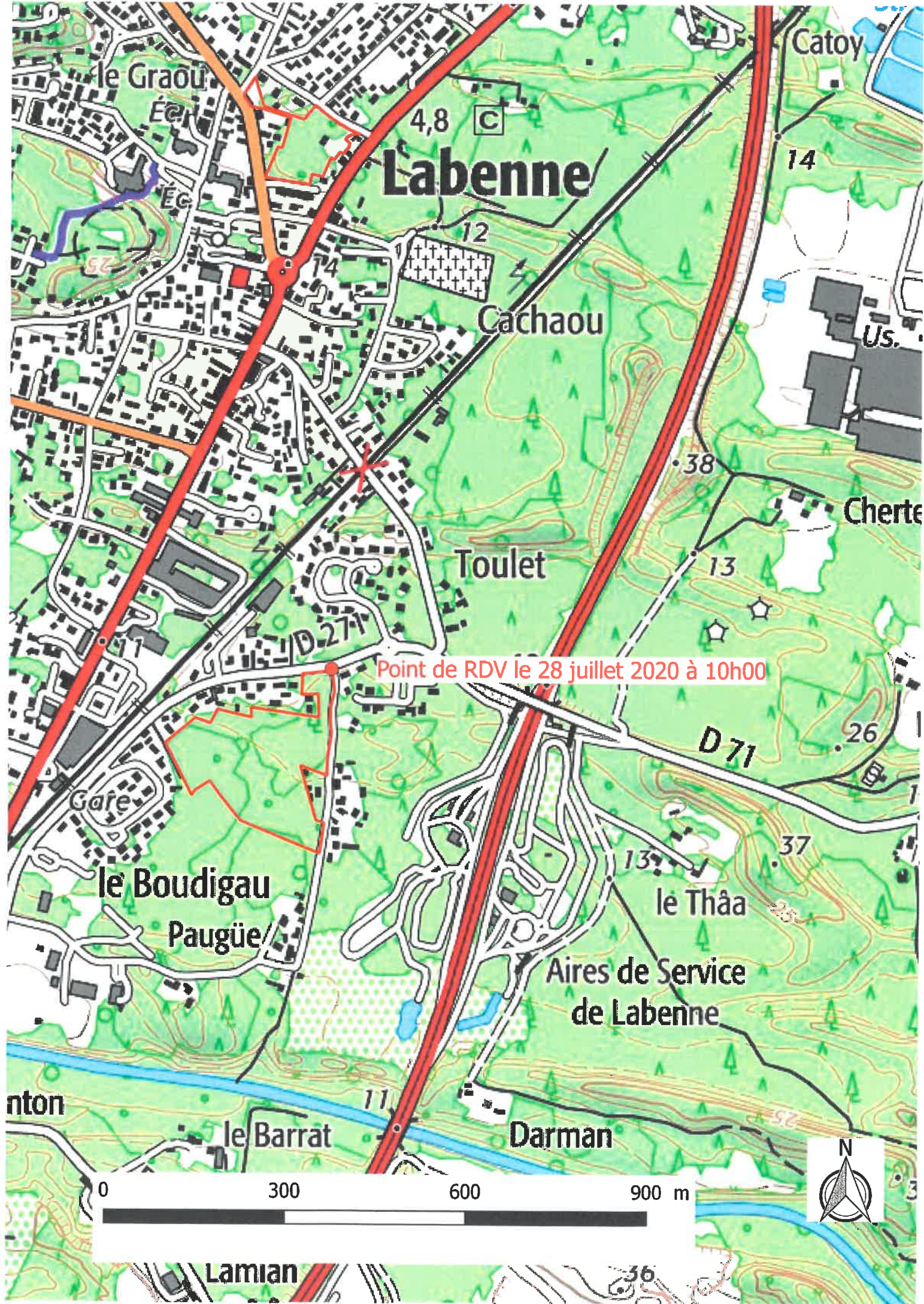
Mon service reste à votre disposition pour toutes précisions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur et par délégation,  
Le chef de service,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'B' followed by a horizontal line and a vertical line extending upwards.

Bernard GUILLEMOTONIA



# Labenne

Point de RDV le 28 juillet 2020 à 10h00

0 300 600 900 m



Lamian